Écoles communales Anderlecht

Demande d'abonnement annuel SNCB ou SNCB combiné

Formulaire à envoyer complété et signé au service Enseignement par mail :

enseignement@anderlecht.brussels

NOM et PRENOM (en lettres capitales) **:**		
Adresse (résidence principale) : **Code postal et ville :**		
Numéro National :		
Sexe :	**M ☐** **F ☐**	
N° tél :		
E-mail (IMPORTANT) :		
Affectation(s) école(s) :		
Adresse de(s) l'école(s) / lieu du travail:		
Date de début de l'abonnement souhaitée :		
Numéro carte MOBIB* : ***Si pas de carte MOBIB, voir ci-dessous**		
Gare de départ / arrivée:		
Choix de(s) opérateur(s) --> 2 MAXIMUMS !	**De lijn ☐** **TEC ☐** **STIB ☐**	
Si vous avez déjà un abonnement annuel, veuillez nous mentionner lequel + la date d'expiration de celui-ci :		
En cas de modification/changement d'adresse de votre moyen de transport, veuillez mentionner ce qu'il faudra rectifier et pour une demande d'annulation d'un abonnement, veuillez nous préciser de quel type d'abonnement s'agit-il et nous faire part de sa date d'expiration :		

Procédures:

- Lors de votre **première demande d'abonnement**, vous devez envoyer ce formulaire complété et signé au service enseignement (voir coordonnées susmentionnées), par mail ou par courrier interne, dans les plus brefs délais.
  Dès que votre demande aura été traitée, vous allez recevoir une attestation de la SNCB par mail, avec laquelle vous devrez vous rendre directement à l'un de leur guichet afin de pouvoir activer votre abonnement.
  Si vous ne possédez pas de carte MOBIB, vous devez vous munir de votre carte d'identité et faire la demande au guichet au moment de l'activation de votre abonnement.

Les déplacements en transports en commun se font en 2ème classe.

Le supplément pour le transport de la bicyclette sur le train (billet vélo) n'est pas remboursé.

- Tout **renouvellement** ou **toute nouvelle demande** de **carte MOBIB** est à charge de l'employeur.

Toute perte / vol / endommagement de la carte MOBIB est à charge de l'enseignant.

- En cas de **renouvellement** de votre **abonnement**, il vous suffit de vous rendre à une borne/e-shop afin de réactiver votre abonnement en ligne.

- En cas de **changement d'adresse/modification**, ou demande d'**annulation d'abonnement** dans votre mode de transport pour le trajet « domicile-travail » :
  ↳ il est **impératif de le signaler le plus rapidement possible** au secrétariat de M. DE CORTE, par courrier interne ou par mail à enseignement@anderlecht.brussels
- Toute fraude sera sanctionnée et tout paiement indûment perçu sera récupéré.
- Cette intervention ne peut en aucun cas être cumulée avec l'intervention dans les frais de stationnement (carte « entreprise » ou « école ») et avec la prime piéton.

Signature et date (enseignant) :

Cachet de l'école et signature (direction) :

Les combinaisons possibles liées à votre trajet sont : SNCB + Réseau régional STIB et/ou 1 forfait ("Next", "Horizon" ou "Horizon+")

sur le réseau régional TEC et/ou Réseau complet De Lijn (max. 2 réseaux)